

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2012

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, CARSUZAA, MENE-SAFRANE, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, REICHERT, MAILLET, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Alain TEULADE	à	Martine MIRANDE
	Didier LOUSTAU	à	Suzanne SAGE
	Gérard FRECHOU	à	Jean-Michel BELLOT
	Jean-Marie GOUINEAU	à	Jacques CARSUZAA
	Jean LOUSTALET	à	Jean MENE-SAFRANE
	Anne BARBET	à	Marie-Lyse GASTON
	Yves TOURAINÉ	à	Bernard UTHURRY
	Dolores CABELLO	à	Robert BAREILLE
	Jean-Marie GINIEIS	à	Philippe GARROTE
	Nathalie REGUEIRO	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE
	André LABARTHE	à	Daniel LACRAMPE

<u>Suppléants</u> :	Pierre CASAUX-BIC	suppléant de	Jean-Claude ELICHIRY
	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Patrice CRESTE	suppléante de	Henri GIMENEZ
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Henri LAGREULA	suppléant de	David LAMPLE

Excusés : Patrick SEBAT, Jean CASABONNE, Marie ECHEPARE, Jean-Michel IDOÏPE, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Michel LAURONCE, Nicolas MALEIG, Gilles BITAILLOU, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 121011-18-CUL

DEVELOPPEMENT CULTUREL : SUBVENTIONS DE LA DRAC AQUITAINE ANNEE 2012

Mme JAUBERT-BATAILLE rappelle que la Communauté de Communes du Piémont Oloronais est accompagnée par la DRAC Aquitaine pour la mise en place de ses actions culturelles : Spectacle vivant et Pays d'Art et d'Histoire.

Au titre de l'année 2012, ces actions concernent :

Spectacle vivant

- Fonctionnement de la scène conventionnée pour un montant de dépenses de 814 904 € Subvention : 59 000 €
- Soutien à la médiation éducative avec les scolaires pour un montant de dépenses de 10 196 €. Subvention : 3 000 €
- Projets éducatifs artistiques et culturels avec les établissements scolaires pour un montant de dépenses de 19 930 €. Subvention : 7 050 €

Soit un montant d'aide de la DRAC de 69 050 € pour un budget de 847 000 €.

Pays d'Art et d'Histoire :

Le projet concerne la création de la base de données avec interrogation cartographique pour le CIAP.

L'aide de la DRAC est de 24 500 € pour un coût total de 50 000 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget correspondant.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport
- **DECIDE** la mise en œuvre de ces actions avec leur plan de financement correspondant
- **SOLLICITE** la DRAC Aquitaine pour le versement de la subvention
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les démarches administratives nécessaires.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 11 octobre 2012

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT